

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 9 septembre 2013 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Mélanie Fontaine, messieurs les conseillers Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**EST ABSENTE :**

La conseillère Jeannine Descôteaux est absente de cette séance régulière.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2013-09-225**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 août 2013 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 26 août 2013 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Dépôt du rapport financier consolidé de la Municipalité de Pierreville avec les Régies intermunicipales, au 31 décembre 2012 ;
07. Période de questions ;
08. Directrice générale – Probation de Madame Lyne Boisvert ;
09. Rues Gill et Laperrière – Location de personnel 2013 – Autorisation de paiement ;
10. Décompte progressif no. 2 – Rue Gill – Autorisation de paiement ;
11. Décompte progressif no. 1 – Rue Laperrière – Autorisation de paiement ;
12. Lignage des rues – Approbation et autorisation des travaux ;
13. Déneigement des stationnements – Prise en considération des soumissions reçues ;
14. Skateparc – Base de béton – Autorisation de paiement ;
15. Skateparc – Modules – Autorisation de paiement ;
16. Zone industrielle – Marion Dupuis – Autorisation de paiement ;
17. Zone industrielle – Pavage 132 Inc. – Mise en forme - Autorisation de paiement ;
18. Zone industrielle – Pavage 132 Inc. – Concassé ;
19. Patinoires municipales – Autorisation d'achat de boyaux ;
20. Coopérative de solidarité de santé Shooner / Jauvin – Renouvellement de contrat ;
21. Taxes scolaires – Commission scolaire de la Riveraine – Résolution relative à l'augmentation des taxes scolaires ;
22. Dérogation mineure – Dossier Monsieur Jacques Demers (propriété sise au 25, chemin Landry) ;
23. Dérogation mineure – Dossier Gestion Robert Traversy (propriété sise au, 256, rang de l'Île) ;
24. Fleurons du Québec – Autorisation de participation ;
25. Chambre de commerce CCICQ – Annulation de la résolution 2013-08-212 ;
26. Office municipal d'habitation de Pierreville – Dépôt des états financiers 2012 ;
27. Office municipal d'habitation de Pierreville – Approbation de la modification ;
28. Archivages des documents municipaux – Embauche de Madame Andrée Lapierre ;
29. Travaux rang St-Jacques (route 226) – Demande d'autorisation ;
30. Terrain de soccer – Autorisation des travaux ;
31. Permis de construction ;
32. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 30 août 2013 ;
33. Varia ;
34. Documents déposés ;
35. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
36. Période de questions ;
37. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AOÛT 2013**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *12 août 2013*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2013-09-226

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 12 août 2013 et d'en autoriser la signature.

#### 04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 26 AOÛT 2013

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 26 août 2013, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2013-09-227

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 26 août 2013 et d'en autoriser la signature.

#### 05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 septembre 2013;

2013-09-228

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Lyne Bertrand*, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2013.

\_\_\_\_\_  
*Lyne Bertrand*,  
Adjointe aux finances

#### **Déboursés directs**

1	3839	CCICQ - Renouvellement adhésion 2013-14, brunch 2 élus - R.2013-08-211 et 2013-08-212	285.00 \$
2	3840	Comité des loisirs de St-François - Inscription 5 équipes tournoi soccer	250.00 \$
3	3841	Fondation Rues Principales - Inscription au colloque (2 personnes) - R.2013-07-191	570.00 \$
4	3842	Pépinière L'avenir - Achat de 4 arbres et 49 plantes vivaces - R.2013-08-208	1 640.29 \$
5	3843	Carrefour action mun et famille - Renouvellement adhésion - R.2013-08-213	80.48 \$
6	3844	Régie d'incendie de Pierreville - Aide financière party de reconnaissance - R.2013-08-214	100.00 \$
7	3845	Pavage 132 - Acompte réalisation fossé zone industrielle - R.2013-08-209	4 943.93 \$
8	3846	ADMQ - Inscription cours: élections mun: oui, mais en pratique! (dg)	310.43 \$
9	3847	FQM - Cours agir, en tant qu'élu, pour assurer le développement de sa communauté (Sylvain Traversy)	321.93 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>8 502.06 \$</b>

#### **Kilométrage,dépenses payées avec salaire**

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de août	46.57 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux - Cellulaire de juillet et août	120.00 \$
6		Sylvain Bardier - Déplacement de août, cellulaire de juillet et août	103.84 \$
7		Richard Fontaine - Cellulaire de juillet et août	100.00 \$

8		Éric Traversy - Cellulaire de août et septembre	100.00 \$
9		François Roy - Déplacement de août	33.60 \$
10		Laurie Justras - Déplacement de août	275.52 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>470.41 \$</b>

### **Prélèvements automatiques**

1		Bell Canada - Août	1 561.82 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame août	63.18 \$
3		Hydro-Québec - Août	6 697.37 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. août	10 874.94 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. août	4 544.42 \$
6		Sogetel - Internet bibliothèque août	18.34 \$
7		TéluS Mobilité - Août	83.20 \$
8		Visa Desjardins - Achat 2 volumes bibliothèque Pierreville	57.65 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>23 900.92 \$</b>

### **Fournisseurs**

- \$

1	3848	ASDR Environnement - Vidange et disposition des boues étang #1 décompte #2 final incluant retenue	48 995.24 \$
2	3849	Avensys - MO, pièce et étalonnage détecteur de gaz	474.28 \$
3	3850	9253-4015 Québec inc (David Bailey) - Fauchage des routes 2e partie R.2012-04-077	1 894.78 \$
4	3851	Bourgouin Timothé - Entraîneur de soccer	375.00 \$
5	3852	Buropro - Lecture compteur	71.26 \$
6	3853	Centre du ponceau courval inc - 1 tuyau 600mm - R.2013-08-207	532.91 \$
7	3854	Champagne Jean-Paul - 9e versement location garage - R.2013-01-019	250.00 \$
8	3855	Desceneaux Michael - Entraîneur de soccer	375.00 \$
9	3856	Descoteaux André - Déplacements de août	51.84 \$
10	3857	Desmarais Jérémy - Entraîneur de soccer	330.00 \$
11	3858	Desmarais Nicolas - Entraîneur de soccer	195.00 \$
12	3859	Desmarais Protection - Achat de 2 détecteurs de fumée, 4 clefs pour panneau incendie et MO église	449.84 \$
13	3860	Dépanneur Pierreville - Essence & essence petits outils	497.00 \$
14	3861	Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel	291.37 \$
15	3862	Emco - Pièces pour aqueduc, égout, vidange de roulotte et 2 toilettes avec pièces pour C. Comm	1 457.78 \$
16	3863	Équipements Raydan - Location marteau et mèche pour casser ciment piscine pour skateparc	203.16 \$
17	3864	Excavation des îles inc - Remplacement & installation 5 bouée manquantes R.2013-07-183	9 268.71 \$
18	3865	Financière Banque Nationale - Capital et intérêt émissaire marin (règ. 010-2003)	34 948.68 \$
19	3866	FQM - Frais de transport pour détecteur de gaz	11.37 \$
20	3867	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation	68.00 \$
21	3868	Fournier Réal - Pièces et MO rue Gill, réparation toilette C. Comm	186.73 \$
22	3869	Graffik Art - Infographie pour 2 enseignes pour jeux d'eau et skateparc	34.49 \$
23	3870	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs et aqueduc zone industrielle	420.80 \$
24	3871	Langlois Nicolas - Entraîneur de soccer	695.00 \$
25	3872	Lavoie Samuel - Entraîneur de soccer	285.00 \$
26	3873	Les équipements J.A. - Entretien tracteur & pièces et MO kit seal, spool pour pépîne	882.80 \$
27	3874	Luc Biron entretien paysager - Tailler haie de cèdre et cèdre HV, garage et parc	367.92 \$
28	3875	Martech - 4 panneaux surveillance par caméra, 2 aqueduc, 2 pas de chien et 2 de rue	221.90 \$
29	3876	Matériaux et surplus Lefebvre - 2 barres en métal pour réparer sortie de secours HV	30.56 \$
30	3877	Mégaburo - Fournitures de bureau	58.48 \$
31	3878/79	Patrick Morin - Fournitures diverses	637.39 \$
32	3880	PG Solutions - Chèques payables	566.60 \$
33	3881	Prodec équipements sanitaires - Fournitures d'entretien	622.54 \$
34	3882	RIGIDBNY - 9e quote-part Régie des déchets	5 302.08 \$
35	3883	RGMR du Bas St-François - 9e quote-part Régie des déchets	7 752.00 \$
36	3884	Régie d'incendie de Pierreville - Alarme incendie CLSC & église	1 671.90 \$
37	3885	Rouillard & frères inc - Fournitures	31.71 \$
38	3886	SSQ - Fond de retraite remise d'août 2013	3 916.37 \$
39	3887	Tremblay Alexandre - Entraîneur de soccer	105.00 \$
40	3888	Transport Bourret - Frais de transport retour des chaînes pour les boués	107.42 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			<b>124 637.91 \$</b>

<b>Total des factures du mois</b>	<b>157 511.30 \$</b>
-----------------------------------	----------------------

**06. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ de la Municipalité de Pierreville avec les Régies intermunicipales, au 31 décembre 2012**

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 pour la Municipalité de Pierreville sont déposées à la table du conseil par madame Lyne Boisvert, directrice générale, tels que présentés par la firme Roy, Desrochers, Lambert, s.e.n.c.r.l. de Victoriaville.

Le rapport financier démontre un excédent de fonctionnement de l'exercice consolidé (non consolidé) 401 680\$ (327 968\$);

L'excédent de fonctionnement non affecté de la municipalité est de 667 067\$, tandis que l'excédent de fonctionnement affecté de la municipalité est de 598 641\$ et les réserves financières et fonds réservés sont de 100 018\$.

**07. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions débute à 20h17 et se termine à 20h24.

**08. DIRECTRICE GÉNÉRALE – Probation de Madame Lyne Boisvert**

CONSIDÉRANT que la probation de quatre (4) mois de Madame Lyne Boisvert prend fin aujourd'hui le 9 septembre 2013 ;

CONSIDÉRANT le respect de la résolution 2013-04-068 du 15 avril 2013 ;

CONSIDÉRANT les discussions des membres de ce conseil à cet effet ;

**2013-09-229**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'engagement et de nommer Madame Lyne Boisvert, secrétaire-trésorière et directrice générale pour la Municipalité de Pierreville selon l'entente signée entre Madame Lyne Boisvert et la Municipalité de Pierreville, le 5 avril dernier ;

QUE l'engagement de Madame Lyne Boisvert soit effectif en date de ce jour.

*Afin de donner application à cette résolution des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Salaire – directrice générale » 02 130 00 141*

**09. RUES GILL ET LAPERRIÈRE – Location de personnel 2013 – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-05-110 mentionnant que nous devons avoir l'expertise d'inspecteur qualifié pour la surveillance des travaux pour les travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie des rues Gill et Laperrière ;

**2013-09-230**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 24 766.75\$ (taxes en sus) à la firme DESSAU Inc. pour leur location de personnel 2013 dans les dossiers rues Gill et Laperrière.

*Afin de donner application à cette résolution des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« rues Gill et Laperrière » 03 310 00 022*

**10. DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO. 2 – Rue Gill – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT le décompte progressif numéro 2 dans le cadre du projet en titre pour les travaux réalisés au 23 août 2013 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par la firme DESSAU Inc., dans ce dossier ;

**2013-09-231**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement de 159 066.11\$ (taxes en sus) à l'entreprise DANIS CONSTRUCTION Inc. pour les travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie de la rue Gill.

*Afin de donner application à cette résolution des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« rues Gill et Laperrière » 03 310 00 022*

**11. DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO. 1 – Rue Laperrière – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT le décompte progressif numéro 1 dans le cadre du projet en titre pour les travaux réalisés au 23 août 2013 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par la firme DESSAU Inc., dans ce dossier ;

**2013-09-232**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement de 56 400.24\$ (taxes en sus) à l'entreprise DANIS CONSTRUCTION Inc. pour les travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie de la rue Laperrière.

*Afin de donner application à cette résolution des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« rues Gill et Laperrière » 03 310 00 022*

**12. LIGNAGE DES RUES – Approbation et autorisation des travaux**

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'entretien du lignage des voies de circulation considérées comme étant prioritaires dans notre municipalité ;

**2013-09-233**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la dépense pour ± 28 kilomètres de route, pour un montant de 6 000\$ (taxes incluses) à *LIGNES MASKA* ;

QUE le lignage sera approuvé par l'inspecteur, monsieur Guy Descheneaux.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Lignage des rues » 02 320 00 522*

**13. DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS – Prise en considération des soumissions reçues**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville est allée en appel d'offres par invitation pour le déneigement des stationnements municipaux, soit ceux du Métro et du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le mercredi 4 septembre 2013, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir :

<i>Ferme Petit Lard</i>	<i>1 an :</i>	<i>2 299.50\$ (taxes incluses)</i>
	<i>3 ans :</i>	<i>6 898.50\$ (taxes incluses)</i>
<i>Déneigement Daniel St-Louis</i>	<i>1 an :</i>	<i>9 675.00\$ (taxes incluses)</i>
	<i>3 ans :</i>	<i>30 210.00\$ (taxes incluses)</i>
<i>Ferme Mario Gamelin</i>	<i>1 an :</i>	<i>9 236.75\$ (taxes incluses)</i>
	<i>3 ans :</i>	<i>27 713.70\$ (taxes incluses)</i>
<i>Yvon Gamelin</i>	<i>1 an</i>	<i>4 728.65\$ (taxes incluses)</i>
	<i>3 ans :</i>	<i>14 549.69\$ (taxes incluses)</i>

**2013-09-234**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour le déneigement des stationnements municipaux, d'une durée de trois (3) ans, au plus bas soumissionnaire conforme soit *FERME PETIT LARD* pour un montant de 6 000\$ (taxes en sus) ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville le contrat d'engagement.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Contrat déneigement – PVILLE » 02 330 01 443*

#### **14. SKATEPARC – Base de béton – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-06-166 donnant l'octroi de contrat pour effectuer la base de béton du skateparc ;

CONSIDÉRANT que nous avons demandé à l'entreprise un travail supplémentaire soit une dalle pour le contour extérieur ;

**2013-09-235**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 24 857.05\$ (taxes en sus) à l'entreprise DANIS CONSTRUCTION Inc. pour la confection et la finition de la dalle de béton du skateparc.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Skateparc » 03 310 00 027*

#### **15. SKATEPARC – Modules – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-07-199 donnant l'autorisation de l'achat de modules de skateparc;

CONSIDÉRANT que l'installation s'est effectué en début septembre et que le tout est maintenant fonctionnel ;

**2013-09-236**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 21 308.54\$ (taxes en sus) à TESSIER RÉCRÉO PARC pour les modules soit, la pyramide et le box rail.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Skateparc » 03 310 00 027*

#### **16. ZONE INDUSTRIELLE – Marion Dupuis – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT l'embauche de Monsieur Marion Dupuis pour le transport et la fourniture de sable de classe « A » sur la nouvelle rue en construction, en référence à la résolution 2013-07-180;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont terminés;

**2013-09-237**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de payer la facture 1337 comprenant 1 938 tonnes métriques à 9.00\$ la tonne et le transport pour la nouvelle rue située dans notre zone industrielle, pour un montant total de 17 442.00\$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Zone industrielle – commerciale » 03 310 00 019*

#### **17. ZONE INDUSTRIELLE – Pavage 132 Inc. – Mise en forme - Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par Pavage 132 Inc (9254-8965 Québec Inc.) qui consistaient à effectuer le transport de sable de classe B, le nivelage et le compactage de ces matériaux de classe A et B;

CONSIDÉRANT que les fossés ont été effectués lors de ces travaux par le même contracteur ;

CONSIDÉRANT que le concassé 0-2 ½ de béton recyclé a été étendu par la même occasion par Pavage 132 Inc. ;

CONSIDÉRANT que le coût des travaux est de 9 568\$ (taxes en sus), comme indiqué sur la facture 977 ;

CONSIDÉRANT qu'un premier versement a déjà été effectué au montant de 4 300\$ (taxes en sus), tel que décrit dans la résolution 2013-08-209 ;

**2013-09-238**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le versement final des dépenses pour ces travaux au montant de 5 268\$ (taxes en sus) à Pavage 132 Inc. (9254-8965 Québec Inc.).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Zone industrielle – commerciale » 03 310 00 019*

#### **18. ZONE INDUSTRIELLE –Pavage 132 Inc. Concassé**

CONSIDÉRANT l'achat et le transport de 1 060 tonnes de concassé 0- 2 ½ de béton recyclé pour la fondation de la rue Industrielle ;

**2013-09-239**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la dépense pour ces travaux pour un montant de 9 540\$ (taxes en sus) à Pavage 132 Inc. (9254-8965 Québec Inc.).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Zone industrielle – commerciale » 03 310 00 019*

## **19. PATINOIRES MUNICIPALES – Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT que les patinoires municipales ouvriront bientôt et que nous avons procédé à l'inventaire de l'équipement ;

CONSIDÉRANT que suite à cette inspection, nous avons constaté que deux (2) boyaux ne faisaient pas le travail adéquatement ;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-09-240**

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'acheter deux (2) boyaux afin que les préposés soient en mesure de bien arroser les patinoires ;

QUE le montant des deux (2) boyaux ne doit pas dépasser 500\$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Ent. et rép. – Patinoire et terrain de jeux » 02 701 30 526*

## **20. COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SANTÉ SHOONER-JAUVIN – Renouvellement de contrat**

CONSIDÉRANT que l'entente d'une durée de cinq (5) ans, signée entre les municipalités participantes et la Coopérative de solidarité de santé Shooner/Jauvin prendra fin le 31 décembre 2013 ;

CONSIDÉRANT que les quatre (4) médecins pratiquants à notre coop sont disposés à signer une nouvelle entente les engageant à nouveau pour une période de trois (3) ans ;

CONSIDÉRANT que les administrateurs de notre coopérative sont à étudier la possibilité d'ajouter d'autres services de santé qui seront offerts à ses membres dans un avenir rapproché ;

CONSIDÉRANT que lors de leur dernière rencontre, le conseil d'administration de la coop, a adopté un résolution statuant un nouveau mode de financement pour les trois (3) prochaines années, dont copie a été transmise à chacune des municipalités membres ;

CONSIDÉRANT que pour la continuité de notre coop, il serait important que les municipalités membres approuvent ce nouveau mode de financement qui a été calculé par rapport au pourcentage de membres inscrits à notre coop pour chacune des municipalités, reflétant ainsi un mode de financement ressemblant d'avantage au mode « utilisateur/payeur » ;

CONSIDÉRANT que ce nouveau mode de financement démontre également une cotisation annuelle payable par chaque membre (personne physique) de 19 ans et plus, au coût de 100\$ par année – gratuit pour les 18 ans et moins ;

CONSIDÉRANT qu'une réduction de 20\$ pour la cotisation annuelle des membres (personne physique) de 19 ans et plus est accordée à tous ceux et celles résidants dans une municipalité membre à l'entente ;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-09-241**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le préambule ci-haut fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Pierreville désire s'engager, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, auprès de la Coopérative de solidarité de santé Shooner/Jauvin, à titre de supporteur financier pour les trois (3) prochaines années, le tout en référence au document « Mode de financement pour les années 2014-2015 et 2016 » préparé et déposé à notre conseil par la coop, dont copie faisant partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville la prolongation officielle de l'entente entre les municipalités concernées et la Coopérative de solidarité de santé Shooner/Jauvin afin que nos contribuables/membres puissent bénéficier d'une réduction sur leur cotisation annuelle pour les trois (3) prochaines années.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Coop – clinique médicale » 02 629 00 970*

## **21. TAXES SCOLAIRES – Commission scolaire de la Riveraine – Résolution relative à l'augmentation des taxes scolaires**

CONSIDÉRANT une hausse annoncée des taxes scolaires de 18% de la Commission scolaire de la Riveraine pour 2013 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a la responsabilité de gérer les comptes de taxes scolaires dans les cas de vente pour non-paiement de taxes selon les dispositions de la loi ;

CONSIDÉRANT qu'une telle hausse va faire augmenter le nombre de comptes pour ventes pour non-paiement des taxes que doit gérer la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la gestion des comptes pour vente pour non-paiement des taxes est une dépense nette pour la municipalité et qu'elle représente un traitement administratif lourd, non seulement pour la municipalité, mais aussi pour les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour ;

CONSIDÉRANT qu'une augmentation d'un compte de taxe publique de 18% en un an est inadmissible et impensable pour n'importe quelle organisation publique au Québec ;

CONSIDÉRANT que même avec les coupures du Ministère de l'Éducation, un telle hausse est inacceptable ;

CONSIDÉRANT que nos citoyens sont déjà surtaxés par les divers paliers gouvernementaux et publics ;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'interroge sur la pertinence de la Commission scolaire de la Riveraine, compte tenu des coûts de son fonctionnement et les difficultés de gestion qu'elle éprouve ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de la Riveraine comprend l'ensemble du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour ;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-09-242**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE DEMANDER à la MRC de Nicolet-Yamaska :

*De dénoncer la hausse de taxe scolaire inacceptable de 18% qui affecte la population ;*

*De présenter et défendre une résolution auprès des regroupements de municipalités (UMQ ou FQM) pour que les commissions scolaires prennent en charge la perception de leurs compte en vente pour taxes scolaires ;*

*De faire une demande auprès de la MRC de Bécancour pour qu'elle s'associe à cette démarche*

DE DEMANDER au député de Bécancour-Nicolet, Monsieur Donald Martel :

*De dénoncer la hausse de taxe scolaire inacceptable de 18% auprès de la population ;*

*De travailler de concert avec les deux (2) MRC sur le territoire de la Commission scolaire la Riveraine à ce sujet :*

*D'intervenir auprès du Gouvernement du Québec pour apporter les modifications législatives requises afin que la commission scolaire prenne en charge la perception de leurs comptes en vente pour taxes scolaires.*

## **22. DÉROGATION MINEURE – Dossier Monsieur Jacques Demers (propriété sise au 25, chemin Landry)**

CONSIDÉRANT la présente demande afin d'implanter un bâtiment accessoires attendant directement en face du bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT qu'il nous faut émettre certaines conditions obligatoires quant à l'obtention de la dérogation et du permis de construction, à savoir ;

*Respect de la vue du voisin immédiat ;*

*Construction ne doit pas dépasser le coin de la maison du voisin*

EN CONSÉQUENCE,

**2013-09-243**

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation *FAVORABLE* du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Pierreville visant à implanter un bâtiment accessoires attendant directement en face du bâtiment principal sur un terrain riverain ;

QUE la dérogation soit conditionnelle au respect des restrictions ci-haut mentionnées ;

QUE le non-respect d'une des restrictions provoquera un permis non-valide et que la Municipalité de Pierreville se réservera le droit de poursuivre le demandeur de la présente dérogation, soit monsieur Jacques Demers afin que celui-ci se conforme aux exigences ;

QUE le tout soit conforme selon notre inspecteur en bâtiment, monsieur Simon Lévesque.

## **23. DÉROGATION MINEURE – Dossier Gestion Robert Traversy (propriété sise au 256, rang de l'Île)**

CONSIDÉRANT que la construction de ce « jumelé » n'aura pas de dissidence avec les voisins immédiats ;

CONSIDÉRANT qu'il nous faut émettre certaines conditions obligatoires quant à l'obtention de la dérogation et du permis de construction, à savoir ;

*Obligation d'avoir deux adresses distinctes ;*

*Obligation d'avoir deux matricules différents ;*

*Obligation d'avoir deux compteurs d'eau distincts ;*

*Obligation d'avoir deux comptes de taxes séparés ;*

EN CONSÉQUENCE,

**2013-09-244**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation *FAVORABLE* du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Pierreville visant à diminuer la norme de frontage minimale de 20 mètres à  $\pm$  12 mètres, lors de la création d'un lot à moins de 100 mètres d'un cours d'eau désigné ;

QUE la dérogation soit conditionnelle au respect des restrictions ci-haut mentionnées ;

QUE le non-respect d'une des restrictions provoquera un permis non-valide et que la Municipalité de Pierreville se réservera le droit de poursuivre le demandeur de la présente dérogation, soit monsieur Robert Traversy des Gestions Robert Traversy afin que celui-ci se conforme aux exigences ;

QUE le tout soit conforme selon notre inspecteur en bâtiment, monsieur Simon Lévesque.

#### **24. FLEURONS DU QUÉBEC – Autorisation de participation**

CONSIDÉRANT que nous avons adhéré au programme des Fleurons du Québec pour les trois (3) prochaines années ;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une invitation pour le dévoilement officiel et la remise des attestations de classification ;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-09-245**

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation du conseiller, monsieur Marcel Lavoie au dévoilement officiel des Fleurons du Québec qui se tiendra au Jardin botanique de Montréal, le 19 septembre prochain, au coût de 95\$ (taxes en sus) ;

QUE les frais de déplacement et de restauration seront remboursés sur pièces justificatives.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Congrès-formation- déplacement » 02 110 00 310*

#### **25. CHAMBRE DE COMMERCE CCICQ – Modification de résolution 2013-08-212**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-08-212 mentionnant l'autorisation de participation du brunch en compagnie de Messieurs François Legault et Donald Martel ;

CONSIDÉRANT que cet événement était considéré comme étant « partisan » ;

CONSIDÉRANT que les deux conseillers présents, soit messieurs Sylvain Traversy et Marcel Lavoie ont eux-mêmes payés leur présence à ce brunch ;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-09-246**

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'annuler la résolution 2013-08-212 qui autorisait la participation des conseillers, Sylvain Traversy et Marcel Lavoie, au coût de 30\$/chacun.

#### **26. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE – Dépôt des états financiers 2012**

CONSIDÉRANT la réception d'une copie des états financiers de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ;

2013-09-247

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les états financiers 2012 de l'Office municipal d'habitation de Pierreville montrant des revenus totaux de 107 880\$ et des dépenses totales de 236 541\$, représentant un déficit réel de 128 661\$;

QUE la Municipalité de Pierreville doit assumer 10% du déficit d'exploitation, soit 12 866\$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Participation OMHP » 02 520 00 963*

## **27. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE – Approbation de la modification**

CONSIDÉRANT la résolution 2012-12-309 qui approuvait la quote-part de notre municipalité à 9 332\$;

2013-09-248

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la révision budgétaire 2013 de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville au montant de 287\$, représentant une quote-part de 10% pour notre municipalité de 9 619\$;

D'ÉMETTRE le montant de 287\$, résultat de la différence de notre part en date du 2 septembre 2013.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Participation OMHP » 02 520 00 963*

## **28. ARCHIVAGES DES DOCUMENTS MUNICIPAUX – Embauche de Madame Andrée Lapierre**

CONSIDÉRANT que nos documents municipaux doivent être archivés à chaque année afin que ceux-ci demeurent à jour ;

CONSIDÉRANT que depuis quelques années ce processus n'a pas été effectué ;

2013-09-249

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'embaucher madame Andrée Lapierre de A. Lapierre Gestion Documentaire Inc., au coût de 360\$/jour (taxes en sus), excluant les frais de séjour et de repas ;

QUE les frais d'hébergement et de repas seront payés sur présentation des pièces justificatives ;

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Autres – archivages » 02 190 00 649*

## **29. TRAVAUX Rang ST-JACQUES (route 226) – Demande d'autorisation**

CONSIDÉRANT que J.P. Doyon Ltée a obtenu du ministère des Transports le contrat pour remplacer le ponton à proximité de la propriété de monsieur Claude Gill du 22, rang St-Jacques ;

CONSIDÉRANT que la circulation devra être dirigée par le rang Haut-de-la-rivière et de la route de la Grande Ligne ;

CONSIDÉRANT que la signalisation sera faite par une compagnie spécialisée dans ce domaine, soit Signalétik, plans fournis et annexés à cette résolution ;

EN CONSÉQUENCE,

2013-09-250

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le contracteur J.P. Doyon Ltée à détourner la circulation du rang St-Jacques et ce, à partir du 16 septembre 2013 pour une période de  $\pm 10$  jours, afin d'effectuer les travaux ;

ET que le Ministère des Transports se chargera d'informer les services publics de ce détour (ambulance, Sûreté du Québec, incendies....).

### 30. TERRAIN DE SOCCER – Autorisation des travaux

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à la remise en état du terrain de soccer pour la prochaine année ;

CONSIDÉRANT que pour ce faire nous devons acheter de la nouvelle terre, de la chaux, en plus de niveler le terrain ;

EN CONSÉQUENCE,

2013-09-251

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les travaux au coût de  $\pm 5\ 000\$$ .

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Projets divers – Autres » 03 310 00 006*

### 31. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

1. Paul Bonnette, 109, route Marie-Victorin.....Installation septique
2. Succession Gaston Daneau, 18, chemin Niquet.....Rénovation résidentielle
3. Rémi Bédard, 8, rang Du Petit-Bois.....Rénovation résidentielle
4. Jean-Sébastien Beaulac, 58, rue Rousseau.....Rénovation résidentielle
5. Henri-Paul Guévin, 106, rang De L'Île.....Rénovation résidentielle
6. Réjean Coulombe, 60 à 62, rue Hector.....Rénovation résidentielle
7. Ferme Mario et Yvon Gamelin Enr., 325 à 355, rang Haut De-La-Rivière ..... Construction accessoire
8. Jocelyne Dubois, 181, rue Du Haut-De-La-Rivière.....Rénovation résidentielle
9. Maurice Lauzière, 113, route Marie-Victorin.....Rénovation résidentielle
10. Yvon Sayer, 68, rue Gill.....Rénovation résidentielle
11. Mélanie Notte, 88, rang De L'Île.....Construction accessoire
12. Jean Gagnon, 15, rang Du Petit-Bois.....Démolition accessoire
13. Donald Gamelin, 610, rang Du Haut-De-La-Rivière.....Rénovation résidentielle
14. Immobilière SHQ, 195 à 203, rue Mgr. Courchesne.....Rénovation résidentielle
15. Immobilière SHQ, 196 à 204, rue Mgr. Courchesne.....Rénovation résidentielle
16. Immobilière SHQ, 205 à 2013, rue Mgr. Courchesne.....Rénovation résidentielle
17. Immobilière SHQ, 206 à 214, rue Mgr. Courchesne.....Rénovation résidentielle
18. Immobilière SHQ, 77 à 81 rue Hector.....Rénovation résidentielle
19. Jocelyne Dubois, 108, rue Maurault.....Rénovation industrielle
20. Maurice Lamontagne, 15, rang Saint-Jacques.....Démolition accessoire
21. Henri-Paul Hamel, 385, rang Du Haut-De-La-Rivière.....Rénovation résidentielle
22. Gaéтан Desmarais, rang De L'Île.....Lotissement
23. Gaéтан Desmarais, 252A rang De L'Île.....Construction résidentielle
24. Johanne Bégin, 47 à 47A rue Georges.....Rénovation résidentielle
25. Mario Courchesne, 262, rang Du Chenal-Tardif.....Rénovation résidentielle
26. André Desmarais, 3, rang Sainte-Anne.....Rénovation résidentielle
27. Johanne Duval, 94, rue Letendre.....Rénovation résidentielle
28. Gestion Robert Traversy inc., 256, rang De L'Île.....Dérogation mineure
29. Jacques Demers, 25, chemin Landry.....Dérogation mineure

### 32. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 AOÛT 2013

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 août 2013 de la Municipalité de Pierreville.

### **33. VARIA**

Aucun point n'ayant été rapporté, nous poursuivons l'assemblée.

### **34. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

1. **Assemblée nationale (Donald Martel)** : Le MTQ assumera finalement l'entièreté des coûts reliés à l'éclairage du pont David-Lapierre.
2. **Commission de protection du territoire agricole du Qc. (CPTAQ)** : Décision en rectification dans le dossier de la Ferme R.S. Boisvert.
3. **MRC Nicolet-Yamaska** : Remise d'un premier versement de 54 000\$ de l'aide financière des fonds du Pacte rural 2007-2014, allouée pour le Skateparc.
4. **Municipalité de Saint-François-du-Lac** : Contrôle biologique des insectes piqueurs – Réponse à la Lettre de la Municipalité de Saint-Bonaventure – Consultation des partenaires – réponse de M. Réjean Bergevin de la Firme GDG environnement Ltée.
5. **Neilson Macadam** : Les derniers documents d'essais pour vos dossiers suite à la réparation de la conduite d'aqueduc près du pont au coin de la route 132 et Waban-Aki.
6. **Régie de gestion des matières résiduelles du Bas Saint-François** : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 26 août dernier.
7. **Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska** : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 août dernier.

### **35. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Micheline Descheneaux, Mélanie Fontaine, messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

### **36. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La seconde période de questions débute à 21h17 et se termine à 21h35.

### **37. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2013-09-252**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h35.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*